

devrait s'amorcer très bientôt, selon nous et selon la plupart des prévisionnistes du secteur privé.

Des signes nombreux montrent que l'activité économique est en train de redémarrer au Québec et dans le reste du pays. Les mises en chantier ont augmenté et la reprise du marché immobilier est très marquée. Les exportations ont recommencé à augmenter en mars et les ventes de voitures ont commencé à se raffermir un peu plus récemment. L'emploi a connu une hausse significative en avril après une stabilisation en mars. Le milieu des affaires reprend confiance.

L'indice de confiance du milieu des affaires, mesuré par le Conference Board, a augmenté de plus de 20 p. 100 pendant le premier trimestre. Cette évolution annonce une reprise pendant le deuxième semestre, car c'est précisément l'indicateur qui réagit normalement le premier lorsque les taux d'intérêt diminuent. Évidemment, il faut un certain temps, lorsque les taux d'intérêt baissent, pour que les hommes d'affaires et les ménages préparent concrètement des achats importants.

Les nouvelles commandes déclenchent un regain de production. C'est pourquoi nous voyons déjà et continuerons de voir dans les mois à venir une augmentation marquée de l'activité économique, à la faveur de taux d'intérêt plus bas. L'économie québécoise profitera pleinement de cette reprise. Les politiques du gouvernement continueront de créer des conditions favorables à une croissance durable et non inflationniste.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Francis G. LeBlanc (Cap-Breton Highlands—Canada): Merci, monsieur le Président. Je voudrais revenir sur une question que j'ai posée jeudi dernier au ministre chargé de Postes Canada à propos de la fermeture imminente de quelque 200 bureaux de poste ruraux partout au Canada et notamment à Mabou, dans ma circonscription.

Le lendemain, l'un des députés de l'arrière-ban du gouvernement, le député de Carleton—Charlotte, a posé une question très juste. La voici: Pourquoi, au moment même où Postes Canada augmentait ses tarifs et, j'ajouterais, fermait des bureaux de poste ruraux, la Société a-t-elle loué une luxueuse loge au Skydome de Toronto pour des amis et des contacts? On me dit que la location de cette loge coûte entre 100 000 \$ et 225 000 \$ par année.

Monsieur le Président, cette question est intéressante, et le ministre ne peut la contourner en déclarant que son gouvernement ne s'immisce plus dans les affaires de cette société d'État. C'est son gouvernement qui a ap-

prouvé le plan d'élimination de centaines de bureaux de poste au pays, y compris celui de Mabou.

Le ministre lui-même ne s'est pas caché pour dire que, selon lui, il faudrait privatiser complètement Postes Canada.

Il s'agit là de l'une des politiques les plus mal avisées du gouvernement conservateur, et celle-ci a comme conséquence de détruire l'infrastructure des services postaux et d'affaiblir la présence du gouvernement dans les régions rurales du Canada.

Ce n'est pas tant la perte de leur bureau de poste qui irrite les résidents de Mabou, d'Avonmore, en Ontario, de Saint-Rédempteur, en Gaspésie, et de toutes les autres localités, même si c'est déjà une bien mauvaise chose.

Toutefois, ils sont encore plus choqués par la façon de procéder de Postes Canada. Ils sont outrés par le manque de consultation et de sincérité, de même que par le fait qu'on bafoue les intérêts de ceux que Postes Canada est censée desservir.

Les résidents de Mabou sont aussi irrités du fait que cette société les ait convoqués pour leur dire qu'elle avait mené une étude de 12 mois, sans avoir jamais parlé à qui que ce soit dans leur localité.

Ils sont outrés parce qu'on leur dit, à eux qui sont pleinement satisfaits de leur bureau de poste et de leur maître de poste, que la fermeture a pour but d'assurer un meilleur service et qu'ils ne peuvent continuer à bénéficier du service actuel même s'ils en sont pleinement satisfaits.

Ils sont irrités parce qu'on tient une réunion de consultation une fois que la décision a été prise et qu'on leur dit que cette décision, à laquelle ils s'opposent, est irréversible. Quelle consultation!

Quelle arrogance incroyable de la part des cadres supérieurs de Postes Canada qui croient savoir mieux que les intéressés ce qu'il faut faire pour les collectivités qu'ils doivent servir d'après leur mandat. Ils semblent penser que les personnes touchées doivent accepter leurs décisions sans opposition et qu'elles en verront le bien-fondé après.

Les gens d'Avonmore en Ontario, de Mabou en Nouvelle-Écosse et de Saint-Rédempteur au Québec ne sont pas des péquenauds qui résistent à tout changement. Ils sont fiers et instruits et ils veulent avoir un service postal qui ne les traite pas comme des citoyens de deuxième classe. Ils sont disposés à collaborer avec Postes Canada pour permettre à la société de réaliser son mandat de façon ordonnée.